

QUESTION ORALE H-0078/03

pour l'heure des questions de la période de session de mars 2003
posée conformément à l'article 43 du règlement
par Marialiese Flemming
au Conseil

Objet: Empoisonnement de chiens et de chats errants en Grèce

Quelques jours avant le début de la présidence grecque, en dernier lieu le 30 décembre 2002, chiens et chats errants ont fait l'objet d'empoisonnements de masse à Athènes. Des faits similaires ayant déjà été constatés peu avant la dernière présidence grecque, il y a lieu de soupçonner que la capitale cherche à se débarrasser de ses animaux errants afin de préserver son image au moment de la présidence.

Le 30 janvier 2003, l'ONG grecque CIDAG (Coalition pour la défense des animaux en Grèce) a transmis à l'ambassadeur grec à Bruxelles une pétition de 47 000 signatures visant à faire la lumière sur de tels procédés et à y mettre fin dans les meilleurs délais.

La présidence grecque entend-elle lancer d'urgence une enquête afin de déterminer qui est à l'origine de tels actes criminels et œuvrer en faveur d'une solution immédiate à ce problème?

Dépôt: 05.02.2003
de